



# Village de Pointe-Fortune

---

## CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance EXTRAORDINAIRE du conseil qui se tiendra par téléconférence et à huis clos, **LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2020**, à 20h00 heures.

**TOUTES QUESTIONS DE CITOYENS PEUVENT ÊTRE SOUMISES AU CONSEIL VIA L'ADRESSE : [municipalite@pointefortune.ca](mailto:municipalite@pointefortune.ca).**

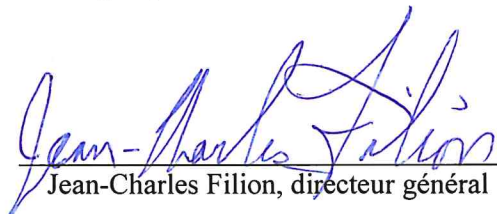
**LES QUESTIONS RECUES AVANT LA PRÉSENTE RÉUNION SERONT SOUMISES AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS. LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE ADRESSÉES DIRECTEMENT À LA PERSONNE AYANT SOUMIS LA QUESTION ET/OU NOTÉES IMMÉDIATEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL DANS LES JOURS SUIVANTS CETTE DERNIÈRE.**

Les points suivants, et exclusivement ceux-ci, seront discutés :

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Avis de motion pour les règlements municipaux du début de l'année 2021
3. Avis de motion pour l'adoption du règlement 386-2020 modifiant le règlement 373-2019 concernant la collecte et le transport des matières recyclables et non recyclables.
4. Période de question (portant sur les points à l'ordre du jour).
5. Levée de la séance.

7 décembre 2020

  
Jean-Charles Filion, directeur général

---